

Nature de l'acte : 3-3

DÉC.2026-036 – Bail à usage d'habitation – 1 rue du 13 Août 1944 – Proussy - 14110 Condé-en-Normandie

LE MAIRE de la commune de Condé-en-Normandie

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.2122-22,
- Vu le Code de la Commande Publique,
- Vu la délibération n° 2026-036 en date du 9 avril 2026 autorisant le maire à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,
- Considérant l'annonce passée sur le site Leboncoin le 6 mars 2026,
- Considérant la demande de Madame de louer une maison à usage d'habitation sis 1 rue du 13 Août 1944 – Proussy – 14110 Condé-en-Normandie à partir du 1^{er} juin 2026 pour une durée de trois années,
- Considérant l'entretien en date du 13 avril 2026 en présence du maire déléguée de Proussy Madame Claire OLIVIER

DÉCIDE

Article 1 – De donner à bail à Madame (le logement est situé au 1 rue du 13 Août 1944 du 1^{er} juin 2026 au 30 mai 2029, un loyer de 690 € mensuel hors charges, hors révision des loyers dont les modalités sont prévues à l'article 9.- Loyer et révision.

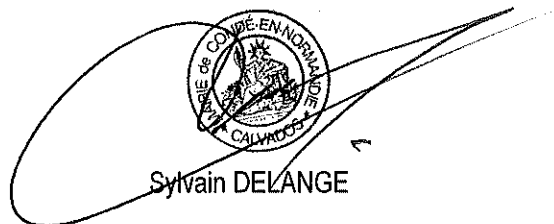
DIT

Article 2 – Que les crédits sont inscrits au budget.

Article 3 – Que la présente décision sera insérée au registre des délibérations du Conseil Municipal et exposée au Conseil Municipal.

Fait à Condé-en-Normandie, le 29 mai 2026

LE MAIRE


Sylvain DELANGE